

École Primaire de Sassay

Procès- verbal de conseil d'école du lundi 05 juin 2023

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Becker Lise, Mme Raynaud Maryse, M. Lecomère Yann, Mme Peltier Fanny

L'ensemble des enseignants :

Mme Chollet Florence (PS-MS), Mme Tinel Cécile (remplaçante de Mme Devautour, PS-GS), Mme Oucher Jennie (CP-CE1), Mme Marin Astrid (remplaçante de Mme Lépine, CE1-CE2), Mme Savin Gabrielle (CE2-CM2), Mme Delalande Carole (CM1-CM2)

Mme Deniau Bérengère est excusée.

Mme Pringère Véronique, 3^{ème} adjointe à la mairie de Sassay, chargées des affaires scolaires.

Mme Pinault Alexandrine, conseillère municipale

M. Beauvais Richard, 2nd adjoint, en charge de la cantine scolaire

Mme Turmeaux, 1^{ère} adjointe à la mairie de Sassay

Mme Barranco, Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de Contres, s'excuse de ne pouvoir être présente.

À l'ordre du jour :

- Les effectifs et les répartitions
- Le projet d'école
- Le bilan de l'année : projets de classe, sorties
- Intervenants extérieurs (sport, musique) et piscine
- Sécurité : PPMS RM et exercice d'évacuation
- Bilans financiers des coopératives de classe
- Bilan mairie
- Questions des parents

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous devons voter pour décider d'un vote exclusif par correspondance pour les élections des Élections des Représentants de Parents d'Élèves (et le cas échéant, par voie électronique si celui-ci est rendu possible à la rentrée).

Vote du conseil d'école : adopté à l'unanimité

1) Les effectifs, les répartitions

Nous terminerons l'année scolaire avec 124 élèves inscrits.

Pour la rentrée prochaine, nous avons actuellement 119 élèves inscrits.

À ce jour, voici les effectifs prévus par niveau :

15 PS	17 MS	14 GS	14 CP	11 CE1	18 CE2	18 CM1	12 CM2
-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------

Nous perdons une classe avec seulement 5 élèves en moins par rapport à cette année. Mme l'Inspectrice a été informée de l'augmentation. Un point sera fait fin août en fonction des effectifs de pré-rentrée. Aucune ouverture ne peut être décidée d'ici là.

Répartition 5 classes

6 PS + 17 MS = 23 PS/MS → Mme Chollet

9 PS + 14 GS = 23 PS/GS → ?

14 CP + 11 CE1 = 25 CP/CE1 → Mme Oucher

18 CE2 + 4 CM1 = 22 CE2/CM1 → Mme Lépine

14 CM1 + 12 CM2 = 26 CM1/CM2 → Mme Savin

Nous prévoyons un décloisonnement avec la classe de Mme Oucher l'après-midi quand les PS seront à la sieste. Tout le groupe de CP ou tout le groupe de CE1 ira dans les classes de maternelle pour que Mme Oucher puisse travailler plus sereinement avec l'autre groupe. Tout cela en fonction du niveau des élèves et des besoins

ponctuels.

Les répartitions se feront en tenant en compte du comportement, du niveau des élèves, des affinités. Nous informerons les enfants et les familles en fin d'année. Cela peut encore changer dans l'été en fonction des arrivées et des départs.

Les ATSEM changeront de classe maternelle tous les ans. Pour l'année scolaire 2023-2024, Mme Lepeltier Maryline sera dans la classe de PS/GS et Mme Charpentier Sabrina sera avec les PS/MS.

Mme Lépine reviendra à l'école le lundi 26 juin.

2) Le projet d'école

Trois axes définis en 2022-2023 :

Assurer l'acquisition des fondamentaux : améliorer la lecture à voix haute et la compréhension, améliorer l'expression écrite, améliorer les résultats dans la résolution de problème et les opérations (additionner et soustraire).

Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant : Améliorer la recherche et la persévérance, la concentration et la volonté d'apprendre.

Améliorer la qualité de vie scolaire : améliorer les relations entre les élèves et avec le personnel.

Nous avons inscrit l'école au projet 30 min APQ (Activité Physique Quotidienne), des activités sont mises en place pendant les récréations.

Nous gérons une situation difficile entre élèves et l'inspection nous invite à mener des actions plus pérennes (Ex : faire des échanges temporaires entre classes pour qu'ils se sentent plus à l'aise ; aller par groupe en maternelle pour aider les maîtresses ou organiser un petit jeu en récréation).

De plus, nous réfléchissons à mettre un espace sous le préau pour les enfants qui ont besoin d'évacuer, un espace de retour au calme.

Il est rappelé que les parents ne doivent pas intervenir auprès d'enfants seuls ou sans leurs parents pour gérer des conflits éventuels.

Une journée d'immersion pour les CM2 au collège aura lieu le 08 juin sans les enseignantes. Les parents doivent gérer le transport de leurs enfants au collège par leur propre moyen.

Projet école collège : pas d'action cette année

3) Le bilan de l'année : projets de classe, sortie

Vendredi 07 avril 2023 : l'Association des parents d'élèves a organisé sur le temps scolaire une chasse aux œufs de Pâques à côté de l'école pour les maternelles et à l'étang communal pour l'élémentaire.

Visite de la chèvrerie de Sassay chez Mme Méchain : toutes les classes y sont allées et ont pu faire une dégustation de fromages en classe.

Tous les élèves de l'école sont allés voir l'exposition des artistes de l'association Sassay Loisirs et ils ont voté pour leur œuvre préférée.

24 mars : Intervention d'un auteur dans le cadre du salon du livre Jeunesse St Gervais la Forêt.

Les élèves volontaires ont participé aux Foulées Controises le lundi 10 avril et l'école a reçu la 3^e place du challenge école (nombre de participants).

Les élèves d'élémentaire sont allés voir le départ du Tour du Loir-et-Cher.

13 avril : Les CE2-CM2 et CM1-CM2 ont participé à l'atelier Arts et déchets du SMIEEOM.

14 avril : Les CM1-CM2 ont préparé un petit déjeuner anglais, l'ont dégusté et en ont fait profiter toutes les classes d'élémentaire.

Vendredi 12 mai : les CM1 et les CM2 ont participé à Educap'city

Jeudi 25 mai : ateliers pour les CE2-CM2 et les CM1-CM2 sur la pollinisation, dans le cadre de la fête de la

nature + participation au concours photo

Vendredi 2 juin : Chorale collège de Contres pour les classes de CE2-CM2 et les CM1-CM2. Les 2 classes y sont allées à pied.

Vendredi 2 juin : Animation tri des déchets avec le SMIEEOM avec les PS-MS

Mardi 13 juin : visite de Blois et du château pour les CE2-CM2 et les CM1-CM2

Vendredi 16 juin : visite à Autrèche à la réserve de Beaumarchais pour les 4 classes de PS/MS, PS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2

Nous prévoyons aussi une matinée spéciale pour toute l'école, courant juin avec un pique-nique pour toutes les classes dehors.

Toute l'école a participé à la réalisation d'une fresque sur le mur de la cour élémentaire. Le projet est financé par la mairie et l'encadrement est assuré par les bénévoles de Sassay Loisirs. Nous les remercions.

Semaine du 19 au 25 juin : festival itinérant : toutes les classes participeront. Ateliers danse pour les maternelles et théâtre + spectacle pour les élémentaires. Les élèves chanteront aussi dans le chapiteau avec Viviane le samedi.

Samedi 1^{er} juillet : spectacle de l'école avec inauguration de la fresque dans la cour de l'école, repas et kermesse de l'APE au foyer scolaire.

Comme chaque année, les classes d'élémentaire organisent des olympiades en fin d'année.

L'école utilise cette année l'ENT Prim'OT. Nous nous en servons pour partager les photos des différentes activités, pour mettre les devoirs et les leçons en ligne, pour la communication. Il faut encore mieux en définir l'usage tant du côté des enseignants que de celui des parents.

Une table de ping-pong a été installée dans la cour élémentaire grâce au dispositif "Une table, une école", sollicité par Laurent Pinault, merci beaucoup.

Nous avons envisagé une sortie à Beauval qui n'a pas pu se faire faute de créneaux disponibles.

4) Intervenants extérieurs (sport, musique) et piscine

Les séances piscine pour les CP-CE1 et CM1-CM2 ont commencé jeudi 16 mars et se terminent le jeudi 8 juin.

Stéphane Armengol intervient tous les lundis après-midi au troisième trimestre pour les 4 classes d'élémentaire. Chaque classe a eu 4 ou 5 séances d'1h30 autour du rugby. Nous tenons à dire que ce sont des séances de grande qualité.

Viviane Alcaraz intervient en musique le mardi de 10h15 à 16h pour 6 classes (une demi-heure en maternelle et 45 minutes en élémentaire).

5) Sécurité

Un PPMS Risque majeur a eu lieu mardi 11 avril dans toutes les écoles, collèges et lycées du Loir et Cher. Le scénario retenu était un avis de tempête où il fallait fermer les stores et volets, s'éloigner des fenêtres et rester confiné. La classe de CM est venue se réfugier dans la cantine. L'exercice a duré 1h et s'est bien déroulé mais il reste le problème de communication entre les classes (téléphone portable pas forcément audible).

Un exercice d'évacuation a eu lieu jeudi 16 mars en présence de Cyril Ménager. Les enfants n'étaient pas informés.

Les enseignantes rappellent que les parents des enfants de maternelle doivent les accompagner le matin jusqu'à la porte du bâtiment, à midi jusqu'au portail et descendre de voiture pour venir les récupérer.

Ils doivent venir chercher en priorité les enfants de maternelle, qui doivent être récupérés par quelqu'un, avant ceux d'élémentaire, qui peuvent partir seuls.

Respect des horaires et assiduité : Nous rappelons que le portail ferme à 9h. Les nombreux retards perturbent le bon fonctionnement de la classe et les apprentissages. Nous remarquons aussi un absentéisme en hausse sur la fin d'année, pour partir en vacances. Nous rappelons que l'école est obligatoire et que nous ne sommes pas

tenues de fournir du travail dans ces cas-là.

Communication : Les enseignantes rappellent que les parents doivent consulter les mots qui leur sont adressés et remplir les papiers rapidement. Que la communication se fasse par les cahiers ou par mail, les réponses sont souvent trop peu nombreuses. Nous perdons beaucoup de temps et d'énergie à faire le point sur l'ensemble des réponses quotidiennement.

Le jour de la rentrée, un point et un rappel seront fait sur les attentes et besoins de l'école.

6) Bilans financiers des coopératives de classes

La mairie a maintenu le montant de la subvention de l'année dernière, attribué pour 5 classes.

La subvention de la mairie 2022 a été versée en septembre donc apparaît sur les comptes de cette année. Celle de 2023 n'est pas encore prise en compte dans les bilans. Les dépenses de fin d'années ne sont pas comptabilisées non plus.

PS – MS : 1264€ en caisse en début d'année– solde : 1147€

PS - GS : 1190,74 € en caisse en début d'année- solde : 1399,89 €

CP-CE1 : 3334,37 € en caisse en début d'année - solde : 3680,34 €

CE1-CE2// CM1-CM2 : 2967€ en caisse en début d'année (657€ de la 6^{ème} classe) -solde : 3335€ (959€ de la 6^{ème} classe).

CE2-CM2 : 1488€ en caisse en début d'année– solde : 1872€

Les coopératives ayant baissé, nous demandons plus régulièrement des participations aux familles. Nous sollicitons l'APE.

7) Bilan mairie

Cantine et garderie : nous rappelons qu'il faut inscrire les enfants à l'avance quand ce n'est pas fait à l'année et prévenir au plus tôt pour le moindre changement. Il ne s'agit pas d'un service « à la carte ». Il faut prévenir directement la mairie en plus de l'école pour ces changements, ce n'est pas à l'école de s'en charger.

La mairie remarque des retards répétés à la garderie. Une sanction financière est appliquée au 3^{ème} courrier.

8) Questions de parents

Pas de question

Séance levée à 20h20

Secrétaire : Mme Oucher

Présidente : Mme Savin-Drouot

Prochain conseil d'école : début novembre 2023